



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

**CARTE SCOLAIRE
PREMIER DEGRÉ
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
2026-2027**

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
SPÉCIAL DÉPARTEMENTAL
DU 11 JUIN 2026**

Annexe 1 : Tableau des mesures d'ouvertures et fermetures de classes.

1. Restructuration des écoles

1.1 Modifications et ouvertures d'écoles ou de regroupements pédagogiques intercommunaux

1.1.1 Modifications actées

Circonscription d'Illfurth

- Organisation des classes monolingues et bilingues, en maternelle et en élémentaire du nouveau RPID Tagolsheim/Walheim/Luemschwiller **à la rentrée 2026**. En maternelle, 1 classe monolingue et 1 classe bilingue à Tagolsheim. En élémentaire 1 classe monolingue à Tagolsheim, 2 classes monolingues et 1 classe bilingue à Walheim, 1 classe monolingue et 1 classe bilingue à Luemschwiller.

1.1.2 Projets de modifications (non actées)

Circonscription d'Altkirch

- **Projet de convention** entre les communes du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben, la commune de Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires **à la rentrée 2026**. En attente des délibérations des conseils municipaux de chaque commune, ainsi que celle du SIAS.
- **Projet de convention** entre le SIAS Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben/Tagsdorf et la commune d'Obermorschwiller concernant l'accueil d'enfant en maternelle **à la rentrée 2026**. En attente de la délibération du SIAS et du conseil municipal de la commune d'Obermorschwiller.
- **Projet de RPI élargi** entre le RPID Muespach/Muespach-le-Haut et la commune de Steinsoultz pour l'accueil des élèves élémentaires de Steinsoultz (**régularisation rentrée 2025**). En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Muespach, de Muespach-le-Haut et de Steinsoultz.

1.2 Fusions d'écoles

1.2.1 Fusions actées

Circonscription d'Andolsheim

- **Fusion d'écoles** entre l'école maternelle « Les Tilleuls » [0681092T] et l'école élémentaire [0681382H] de Dessenheim **à la rentrée 2026**. Direction unique 5 classes à l'école maternelle « Les Tilleuls » qui devient primaire (maintien +0,25 de décharge de direction). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Dessenheim en date du 28 avril 2026.

1.3 Fermetures d'écoles

1.3.1 Fermetures actées

Circonscription d'Andolsheim

Fermeture de l'école élémentaire de Dessenheim [0681382H] **à la rentrée 2026**. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Dessenheim en date du 28 avril 2026.

Circonscription de Riedisheim

Fermeture de l'école maternelle « Pasteur » de Riedisheim [0680625K] **à la rentrée 2026**. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Riedisheim en date du 21 mai 2026.

2. Fusion de directions d'écoles

Circonscription de Mulhouse 1

- **Fusion de directions** entre la direction de l'école maternelle « Thérèse » [0681938M], la direction de l'école maternelle « De La Cité » [0680627M] et la direction de l'école maternelle « Henri Reber » [0681043P] de Mulhouse **à la rentrée 2026**. Direction unique 15 classes à l'école maternelle « Thérèse » de Mulhouse (décharge complète de direction).

3. Ouvertures et fermetures de classes

Veillez-vous référer au tableau en annexe 1 pour prendre connaissance des mesures concernant les ouvertures et fermetures de classes.

Poste de direction

Circonscription d'Ingersheim

- École primaire intercommunale du RPI Ammerschwihr/Katzenthal [0681693W] : Le poste de direction élémentaire monolingue devient un poste de direction maternelle monolingue **à la rentrée 2026**. **Fermeture** du poste d'adjoint maternelle monolingue et **ouverture** d'un poste d'adjoint élémentaire monolingue.

Circonscription de Mulhouse 1

- École maternelle « Henri Reber » de Mulhouse [0681043P] : Suite à la fusion de directions avec la direction de l'école maternelle « De La Cité » [0680627M] et la direction de l'école maternelle « Thérèse » [0681938M] de Mulhouse, **fermeture** du poste de direction et **ouverture** d'un poste d'adjoint ordinaire **à la rentrée 2026**.

Circonscription de Mulhouse 2

- Groupe scolaire « Henri Sellier » de Mulhouse 2 [0681312G] : Le poste de direction maternelle devient un poste de direction élémentaire **à la rentrée 2026**. **Fermeture** d'un poste élémentaire ordinaire et **ouverture** d'un poste maternelle ordinaire.

Autres postes

- **Ouverture** de 2 demi-postes (ou décharges) au titre de la convention de la réussite éducative des territoires (Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et Communauté de Communes Pays de Ribeauvillé).

4. Action 3 : besoins éducatifs particuliers

4.1 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis-école)

Circonscription de Colmar

- École élémentaire « Anne Frank » de Colmar [0681391T] : **Transformation** d'une Ulis TFC en Ulis TSA.
- **Ouverture** d'une Ulis école dans la circonscription de Colmar.

4.2 RASED

- **Ouverture** d'un poste de conseiller technique PSY EN.

5. Action 4 : formation

- Néant

6. Action 5 : remplacement

- **Rattachements des 3 postes de remplacement « brigade départementale »** (ouverts en séance du CDEN du 9 avril) :

N° RNE	TYPE ÉCOLE	NOM DE L'ÉCOLE	COMMUNE	CIRC.	Nombre Postes
0681466Z	E.E.PU	SÉBASTIEN BRANT	COLMAR	COL	1
0681002V	E.E.PU	COUR DE LORRAINE	MULHOUSE III	M III	1
0680677S	E.M.PU	ÎLE NAPOLÉON	RIXHEIM	RIE	1
					3

7. Action 6 : pilotage et encadrement

7.1 Postes de direction

7.1.1 Décharge de direction à titre exceptionnel non reconduite

Circonscription de Mulhouse 1

- École maternelle « Thérèse » de Mulhouse [0681938M - 15 classes] : la décharge de direction sera complète **à la rentrée 2026** (fusions des directions avec l'école maternelle « De La Cité » [0680627M] et l'école maternelle « Henri Reber » [0681043P] de Mulhouse. La décharge supplémentaire de 0,25 à titre exceptionnel ne sera pas reconduite **à la rentrée 2026**.

Circonscription de Mulhouse 2

- École maternelle « Lefebvre » de Mulhouse [0681035F] : la décharge de direction à 0,25 à titre exceptionnel au lieu de 0 pour 3 classes n'est pas reconduite **à la rentrée 2026**. La décharge de direction à 0,25 est une décharge de droit (ouverture de la 4ème classe).

7.1.2 Décharge de direction à titre exceptionnel maintenue

Circonscription de Guebwiller

- École primaire intercommunale « L'Ill aux Enfants » d'Oberhergheim [0680715H] : la décharge supplémentaire de 0,17 à titre exceptionnel est maintenue **à la rentrée 2026**. La décharge de direction fusionnée sera de 0,50 au lieu de 0,33 (3 classes après fermeture + 4 classes).

7.1.3 Nouvelles Décharges de direction à titre exceptionnel

Circonscription d'Andolsheim

- École primaire « Les Bosquets » de Sainte-Croix-en-Plaine [0680203B] : la décharge de direction sera de 0,75 au lieu de 0,50 à titre exceptionnel pour accompagner la fusion d'écoles **à la rentrée 2026**.

8. Action 7 : personnels en situations diverses

8.1 Rattachement du poste de chargé de mission « sport »

- **Rattachement** du poste de chargé de mission de développement du sport scolaire du 1er degré (USEP) à l'école maternelle « Village » de Réguisheim [0680729Y].

8.2 Allègements de service

- **Ouverture provisoire** d'un poste supplémentaire pour les allègements de service.